

DA 521 – 20.03

CRÉDIT DE RÉALISATION DE CHF 345'000.00 POUR LE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ÉLECTRIQUES DE L'ÉCOLE AVANCHET-JURA

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le présent projet de délibération fait suite à des risques de panne d'électricité à l'école Avanchet-Jura, en raison de la vétusté des tableaux électriques.

En effet, l'école est actuellement dotée d'un tableau électrique principal et de huit tableaux de reprises. D'après l'étude EPIQR 2012 et sa mise à jour de 2019, ces tableaux électriques sont en fin de vie et ne répondent plus aux prescriptions actuelles. Ils nécessitent ainsi une rénovation complète.

Vieux tableaux électriques actuellement sur place



Les tableaux électriques de l'école ne sont pas dotés de système à différentiel, comme ce qui se fait aujourd'hui. Ce système permet de provoquer une coupure de courant lors d'une anomalie de tension due à un appareil défaillant, par exemple. Le changement de ces tableaux engendrera ainsi une augmentation de la sécurité des utilisateurs.

De plus, les disjoncteurs des tableaux existants, de par leur vétusté, provoquent régulièrement des coupures de courant et ne peuvent plus être remplacés en raison de la différence de génération des équipements.

La modernisation des tableaux électriques, à l'identique de l'école Avanchet-Salève, réalisée en 2016-2017, complètera le changement de technologie de l'éclairage dans les salles de classe et couloirs de l'école Avanchet-Jura.

Nouveau tableau électrique d'Avanchet-Jura



Le budget proposé est le suivant :

	TOTAL CHF
Tableaux électriques (fourniture)	140'000.00
Électricien	120'000.00
Honoraire (projet, soumissions, suivi chantier, frais reproductions)	45'000.00
Total intermédiaire	305'000.00
Divers et imprévus (5%)	15'250.00
Total HT	320'250.00
TVA 7.7%	24'659.25
Total TTC	344'909.25
Arrondi à	345'000.00

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS (PPI) :

La planification financière intentionnelle prévue au plan pluriannuel des investissements (PPI) 2020 :

Désignation	Montant du crédit	Budget 2020	PPI 2021
École Avanchet Jura - Rénovation tableaux électriques	430'000.00	215'000.00	215'000.00

Une ligne a été réservée pour ce projet au budget pluriannuel 2020-2024, avec un montant de CHF 430'000.00. Suite à une étude plus approfondie, nous pouvons réduire le montant à CHF 345'000.00.

La première moitié des travaux les plus urgents est prévue pour l'été 2020, avec un budget de CHF 215'000.00, et le reste pour 2021 avec un budget de CHF 130'000.00.

Afin de maintenir un bon fonctionnement des nouveaux tableaux, il faut prévoir un montant d'entretien de CHF 2'500.00/an dès 2022. En revanche, les montants payés ces dernières années pour réparer les disjoncteurs dysfonctionnant n'y seront plus, à savoir CHF 5'196.00 pour 2019 et CHF 1'099.00 pour 2018. Ces derniers montants ne pourront qu'accroître jusqu'au moment où nous n'aurons plus de solution de réparation.

Coûts connexes

Vous trouverez ci-dessous les coûts connexes liés à cette délibération administrative :

Nature	Désignation	Coût annuel
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'500.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	34'500.00
34	Charges financières	2'346.00
Total		39'346.00

Au bénéfice de ces explications, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, l'acceptation du projet de délibération ci-après.

Yvan ROCHAT
Conseiller administratif

Vernier, le 2 mars 2020

DA 521 – 20.03

Délibération du Conseil municipal de Vernier

relative à un

**CRÉDIT DE RÉALISATION DE CHF 345'000.00 POUR LE REMPLACEMENT DES TABLEAUX
ÉLECTRIQUES DE L'ÉCOLE AVANCHET-JURA**

Vu l'article 30, alinéa 1, lettre m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu la nécessité de remplacer des tableaux électriques de l'école Avanchet-Jura ;

vu l'exposé des motifs ;

vu le rapport de la commission des bâtiments et de l'énergie du ... ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal

décide

- 1 d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 345'000.00 destiné au remplacement des tableaux électriques de l'école Avanchet-Jura ;
- 2 de comptabiliser la dépense nette de CHF 345'000.00 dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Vernier dans le patrimoine administratif ;
- 3 d'amortir la dépense nette de CHF 345'000.00 au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le n° 21.33 dès l'utilisation du bien estimé à 2022.

